



LES BONS GESTES • LE BON SENS

## FORMULAIRE DE RESERVATION Mobilier de tri pour Eco-Evènement

Dans le cadre de son dispositif d'aide à l'organisation d'éco-événements, SYCLUM met à disposition des collectivités publiques et des associations organisatrices d'évènements, du mobilier de tri pour leurs déchets assimilés ménagers générés lors de l'évènement. Ce service s'adresse exclusivement aux organisateurs d'évènements situés sur le territoire de SYCLUM (particuliers et professionnels non concernés).

La transmission du formulaire de réservation ne vaut pas acceptation. Seules les demandes écrites, complètes et correctement renseignées sont prises en compte. Les demandes sont traitées par ordre d'arrivée à SYCLUM. Le demandeur reçoit une réponse sous cinq jours ouvrés maximum.

Lors du retrait, une démonstration de l'utilisation du matériel sera réalisée avec l'emprunteur, un chèque de caution de 400 € par prêt à l'ordre du trésor public lui sera demandé, ainsi que la signature de la convention de mise à disposition.

Date de la demande : .....

Nom de l'évènement : .....

Lieu de l'évènement (adresse/CP/commune) :  
.....

Date de l'évènement : .....

Nom de l'association/la collectivité organisatrice :  
.....

Adresse de l'association/la collectivité organisatrice (adresse/CP/Commune) :  
.....  
.....

Téléphone : ..... Mail : .....

Représentée par (Nom/Prénom/Qualité) : .....  
.....

### Personne référente en charge du mobilier de tri :

Nom/Prénom : .....

Qualité : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

Matériel	Quantités	
	Disponibles	Souhaitées
Collecteurs DUO Tri sélectif + Autres déchets	10	
Poubelle ALVEO Déchets compostables	4	
Date et heure souhaitées pour le retrait du matériel		
Date et heure souhaitées pour le rendu du matériel		

**Les retraits et rendus du matériel auront lieu sous RENDEZ-VOUS, soit les mercredis de 8h à 13h soit les vendredis entre 8h30 et 16h30, à SYCLUM - 784, chemin de la déchèterie 38510 ARANDON-PASSINS.**

L'emprunteur, hors collectivité, remettra à SYCLUM le jour du retrait un chèque de caution de 400 € à l'ordre du trésor public.

**FORMULAIRE À ADRESSER à SYCLUM**  
**✉ 784, chemin de la déchèterie 38510 ARANDON-PASSINS**  
**Ou par mail : [reduction-dechets@syclum.fr](mailto:reduction-dechets@syclum.fr)**